



INOCAP GESTION SAS

QUADRIGE EUROPE

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.12.2016

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	6
comptes annuels	11
<i>bilan</i>	12
<i>actif</i>	12
<i>passif</i>	13
<i>hors-bilan</i>	14
<i>compte de résultat</i>	15
<i>annexes</i>	16
<i>règles & méthodes comptables</i>	16
<i>évolution actif net</i>	19
<i>compléments d'information</i>	20
inventaire	27

Société de gestion	INOCAP GESTION SAS 40, Rue de la Boétie - 75008 - Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE 29, Boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Commercialisateur	INOCAP GESTION SAS
Commissaire aux comptes	KPMG SA 2, Avenue Gambetta 92923 Paris La Défense Cedex Représenté par Monsieur Gérard GAULTRY

Informations concernant les placements et la gestion

Classification : Actions des pays de l'Union Européenne.

Modalités de détermination et d'affectation des revenus :

Les sommes distribuables sont égales au résultat net de l'exercice augmenté des reports à nouveau et majorées ou diminuées du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

Objectif de gestion :

L'objectif du Fonds est de rechercher une performance, sur une période recommandée de placement d'au moins 5 ans, liée à l'investissement dans une sélection d'actions européennes, supérieure à l'indice Stoxx Europe Ex UK Small dividendes réinvestis. La gestion est discrétionnaire et à ce titre l'évolution du portefeuille pourra être différente de celle de l'indice pré cité.

Indicateur de référence :

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel la composition d'un indicateur de référence.

Toutefois, à titre d'information, la performance du Fonds pourra être comparée, à posteriori, à l'indice Stoxx Europe Ex UK Small dividendes réinvestis.

L'indice Stoxx Europe Ex UK Small regroupe 137 valeurs pour une capitalisation de 575 milliards d'euros. (code Bloomberg : SCXG).

Stratégie d'investissement :

Stratégie utilisée :

Le FCP suivra une gestion discrétionnaire afin d'être investi jusqu'à 100% de l'actif net en actions cotées européennes majoritairement de moyennes capitalisations et détiendra à tout moment en permanence au moins 75% de l'actif net en titres éligibles au PEA. Le FCP est exposé à 60% minimum en actions des pays de l'Union Européenne. Le Fonds pourra être investi à hauteur de 25% maximum de l'actif net sur des produits de taux afin de réduire l'exposition aux marchés actions. La part des actions cotées sur Alternext ne dépassera pas 10% de l'actif net.

Le Fonds pourra investir dans une limite de 10% de son actif net dans des OPCVM français ou européens agréés conformément à la Directive 2009/65/CE, ou en OPC autorisés à la commercialisation en France ou en OPC français non-conformes, répondant aux 4 critères de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier dans le but de gérer sa trésorerie.

La stratégie d'investissement est opportuniste et sera basée sur le « stock picking ». La Société de Gestion réalisera ses propres analyses à partir de sources internes et externes des sociétés ciblées et portera sur les fondamentaux de ces dernières :

Fondamentaux quantitatifs :

- analyse des bilans et comptes de résultats,
- analyse de la structure financière et génération de cash flows,
- perspectives de croissance d'activité et de rentabilité,
- capacité de distribution d'un dividende élevé et pérenne.

Fondamentaux qualitatifs :

- qualité du management,

- secteur d'activité de niche,
- environnement concurrentiel,
- degrés de dépendance de l'activité à une zone géographique ou une typologie de clients,
- capacité à maintenir les prix
- aspect spéculatif de la valeur lié à une situation spéciale.

Une fois cette analyse effectuée et dans la mesure du possible complétée par des rencontres notamment privées avec les sociétés étudiées, la Société de Gestion réalise une valorisation de l'entreprise et détermine un objectif de cours d'achat.

Le portefeuille sera relativement concentré (avec un nombre de lignes compris entre 20 et 40).

La part non investie en actions est placée en produits de taux (instruments du marché monétaire et titres de créances).

Catégorie d'actifs et de contrats financiers dans lesquels l'OPC entend investir :

Actifs hors dérivés intégrés :

Actions :

Le FCP Quadrige Europe est éligible au PEA et sera à tout moment investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en actions de l'Union Européenne. Le Fonds pourra, dans une limite de 10% de l'actif, détenir des titres de sociétés cotées dans des pays hors de l'Union Européenne.

Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le Fonds pourra investir à hauteur de 25% maximum de son actif net dans des titres de créances ou instruments du marché monétaire, sans limitation de la durée restant à courir lors de l'acquisition. La répartition entre émetteurs privés et publics est déterminée librement par le gérant. Le Fonds investira sur des titres dont la notation, au moment de l'acquisition, ne sera pas inférieure à BBB- (notation S&P ou notation équivalente selon la société de gestion). Ces critères de choix ne seront pas exclusifs. Tous les supports de taux seront libellés en euros et accessoirement en autres devises.

Actions ou parts d'autres OPC :

Le Fonds pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net des parts ou actions d'OPCVM Français ou Européens agréés conformément à la Directive 2009/65/CE, ou en OPC autorisés à la commercialisation en France ou en OPC français non-conformes, répondant aux 4 critères de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier dans le but de gérer sa trésorerie. Ces derniers pourront être des : (i) OPCVM « monétaires » ou « monétaires court terme » afin de gérer la trésorerie et le passif de l'OPCVM, (ii) OPCVM « obligations et autres titres de créance libellés en euros » ou « obligations et autres titres de créance internationaux » dans le but de réaliser l'objectif de gestion, (iii) OPCVM « actions françaises » ou « actions internationales » ou « actions des pays de l'Union Européenne » ou « diversifiés » afin d'exposer le Fonds à des secteurs et zone géographiques non atteintes par la stratégie du Fonds.

Instruments financiers dérivés et titres intégrant des dérivés :

Le Fonds n'aura pas recours aux instruments financiers dérivés.

Dans la limite de 10% de l'actif net, le Fonds peut investir dans des titres intégrant des dérivés. Ces instruments sont restreints aux obligations convertibles (simples, indexées, ORA) et aux bons de souscriptions.

Dépôts :

Le Fonds n'effectuera pas de dépôts.

Emprunts d'espèces :

Le Fonds pourra avoir recours temporairement aux emprunts d'espèces dans la limite de 10% de son actif en raison des opérations liées à ses flux (investissements et désinvestissements en cours, opération de souscriptions/rachats).

Acquisition ou cession temporaire de titres :

Le Fonds ne procédera pas à des opérations d'acquisitions ou cessions temporaires de titres.

Profil de risque :

Vous devez avoir conscience que le profil de risque du FCP est adapté à un horizon de placement minimum de 5 ans.

Risque discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les titres les plus performants.

Risque de perte en capital :

Le FCP n'offre aucune garantie de performance ou de capital et peut donc présenter un risque de perte en capital. Le capital initialement investi pourra ne pas être entièrement restitué.

Risque lié aux marchés actions :

Le Fonds est exposé en permanence à hauteur de 60% minimum de son actif sur les marchés actions. Les variations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net du FCP pouvant avoir un impact négatif sur sa valeur liquidative.

Risque lié aux marchés de petites capitalisations :

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Fonds pourra être exposé aux marchés régulé de micro et petites capitalisations. Les volumes d'échange en bourse sont réduits et les mouvements de marché sont plus marqués et rapides tant à la hausse qu'à la baisse que sur les moyennes et grandes capitalisations. La part des actions cotées sur Alternext ne dépassera pas 10% de l'actif du Fonds.

Risque de taux :

Le Fonds pourra être exposé dans la limite de 25% de son actif directement ou via des OPC (dans la limite de 10% de l'actif du FCP) en support de taux. La valeur liquidative pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts.

Risque de crédit :

Le Fonds pourra être exposé dans la limite de 25% de son actif directement ou via des OPC (dans la limite de 10% de l'actif du FCP). Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créances obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant ainsi une baisse de sa valeur liquidative.

Risque lié aux obligations convertibles :

Le FCP pourra être investi en obligations convertibles. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de change :

Le portefeuille du FCP peut être exposé jusqu'à 25% de son actif au risque de change hors euro. Il s'agit du risque de baisse des titres détenus par rapport à la devise de référence du portefeuille qui est l'euro.

Garantie ou protection :

Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Le Fonds s'adresse à tous souscripteurs. Les parts du Fonds sont éligibles au PEA et pourront servir de support à des contrats d'assurance-vie libellés en unité de compte. Le Fonds pourra convenir à des investisseurs recherchant une exposition aux marchés actions de petites et moyennes capitalisations sur une période de placement de 5 ans minimum et qui sont conscients des risques liés à l'évolution des marchés et à leur volatilité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte du patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée recommandée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou a contrario de privilégier un investissement prudent.

Il est également recommandé aux investisseurs de suffisamment diversifier leurs placements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPC.

Indications sur le régime fiscal :

Le FCP est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et au PEA PME. Le FCP n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement du FCP. Si l'investisseur a des doutes sur sa situation fiscale personnelle, il doit s'adresser à un conseiller fiscal reconnu.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *Le prospectus de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : INOCAP – 40, rue la Boétie 75008 Paris – Tél : 01 45 64 05 80. Ces documents sont également disponibles sur le www.inocap.fr.*
- *Date de création du Fonds : 31 décembre 2015.*

rapport d'activité

Sur l'ensemble de l'année 2016, Quadrigue Europe enregistre une performance de +23,81%. Au 30 décembre 2016, la valeur liquidative de Quadrigue Europe s'établit à 123,81 €. Compte tenu des souscriptions nettes, l'actif net de Quadrigue Europe s'établit à 4,7 M€.

SES-imagotag, Esi Group, ECA, PCAS, Actia et Fagerhult ont été des contributeurs significatifs à la performance.

Après un T4 2015 marqué par une forte accélération de sa dynamique de croissance, avec des ventes en hausse de 57% et des prises de commandes qui franchissent un palier inédit à 112 M€, SES imagotag (+86,7%) a tiré profit d'une croissance de 77% sur les 9 premiers mois de 2016, supérieure aux anticipations, portée par l'international à +100%. Ces excellentes performances témoignent du décollage du marché à l'international et des conquêtes commerciales de SES animées par une politique constante d'innovation, d'internationalisation et de compétitivité industrielle.

ESI Group (+80,5%), dont les innovations donnent vie à l'usine numérique intelligente, a poursuivi sa très bonne dynamique commerciale avec une progression de +17% des ventes de licences sur les 9 premiers mois de l'année. ESI a également profité de la vigueur du Yen, 20% de ses ventes étant réalisées au Japon. Ceci a conduit à des résultats semestriels de grande qualité, avec une amélioration de la marge opérationnelle de 440 points de base, tirée par une hausse de +15,7% de ses ventes.

ECA (+49,1%), leader mondial de la robotique sous-marine, a maintenu sa solide croissance (+23%) au S1 2016, avec des drones aériens qui représentent déjà 15% de son activité. La société a profité de l'acquisition d'une division d'Areva, spécialisée dans les équipements et systèmes électroniques de sécurité pour l'aéronautique et le spatial, dont le CA 2015 est de 15,6 M€.

PCAS (+75,9%) a profité d'une forte visibilité sur sa croissance et de l'accélération de l'amélioration de sa rentabilité attendue en 2017. Spécialiste de la chimie fine, PCAS a réalisé en 2015 des ventes de 179 M€. PCAS fournit à ses clients, grands laboratoires pharmaceutiques et sociétés de biotechnologies, des principes actifs pharmaceutiques qui vont être employés dans les étapes de fabrication des médicaments. Dans un marché en constante évolution, l'innovation et l'exigence d'une sécurité maximale, au coeur des développements de PCAS, vont être à l'origine d'une forte accélération de la croissance de ses profits en 2017 et 2018.

Actia (+15,9%) a poursuivi sa remarquable dynamique avec des ventes en progression de 21,2% au 1er semestre, tirées par la hausse des ventes des portails télématiques pour véhicules premium et l'excellente dynamique commerciale sur les chaînes de traction électriques. Le relèvement de l'objectif de croissance annuelle, à au moins 10% contre 5% initialement, semble désormais très prudent. Actia profite de succès commerciaux et de nombreux projets qui porteront sa croissance de demain, notamment dans les poids lourds et bus électriques.

Fagerhult (+48,3%), ETI familiale suédoise de 2 600 collaborateurs avec des filiales dans 17 pays dont les ventes sont estimées à environ 470 M€ en 2016. Fagerhult est le 3ème fabricant européen de systèmes d'éclairages professionnels et leader dans les pays scandinaves. Sa gamme de produits couvre les éclairages intérieurs, extérieurs et les lieux publics. Fagerhult vient de renforcer son activité d'éclairage extérieur par l'acquisition de la société allemande WE-EF, qui sera relative sur les résultats de 2017. Fagerhult transforme l'éclairage traditionnel en véritable architecture. Son innovation permanente, qui lui permet de concevoir l'éclairage de demain alliant performances des meilleures technologies et design, est à l'origine de ses solides perspectives de croissance rentable.

Agta Record (+28,8%), ETI Suisse, est un acteur majeur sur le marché européen des portes automatiques piétonnes. Le groupe intégré de la fabrication à la maintenance des portes automatiques a maintenu sa dynamique commerciale tout au long de cette année. En dépit des difficultés qui entourent les restructurations en France, l'activité a progressé de 8,6% en 2016.

Melexis (+26,8%), Groupe belge, a profité de son excellent positionnement dans les capteurs pour maintenir sa croissance durant l'année 2016.

Vaisala (+40,8%) et Barco (+29,9%) ont également contribué fortement à la performance annuelle.

Parrot, qui a pesé sur la performance du Fonds en 2016 (-61,5%), a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour 2016, ses ventes seront inférieures à celles de 2015. Cet avertissement est lié à l'accélération de la baisse des prix sur le segment milieu de gamme du marché des drones grand public. Cependant, la fin d'année 2016 est aussi marquée par le partenariat stratégique avec Faurecia, à travers lequel Faurecia prend une participation de 20% du capital de Parrot Automotive sur la base d'une valorisation de 100 M€. Cette excellente nouvelle permettra à Parrot de gagner d'importants contrats et d'optimiser progressivement la valorisation de sa division Automobile avant une cession intégrale à Faurecia.

Avec le décrochage brutal de certains de ses marchés clés (US, Brésil), Ingénico (-35%) a pesé sur la performance du Fonds. Nous restons confiants quant au fort potentiel de développement du groupe qui a publié pour le T3 2016 un CA en croissance organique de 7% (570 M€), son activité sur le marché européen étant à l'origine de cette dynamique (+22).

Sartorius Stedim (-9%) a également contribué négativement à la performance annuelle du Fonds.

« Picto Quadrige Europe » au 30 décembre 2016



Une gestion orientée vers les ETI

La capitalisation boursière médiane de Quadrige Europe est de 2 464 M€ à fin décembre 2016.

50 à 150 M€	0,6%
150 à 300 M€	10,9%
300 à 500 M€	10,6%
500 à 1000 M€	26,0%
Supérieure à 1 000 M€	51,9%
Liquidités	0,6%
Total	100%

Une gestion orientée vers les plus belles PME et ETI familiales européennes à caractère industriel

Répartition par secteur d'activité au 30 décembre 2016

Biens d'équipement	24,4%
Pharma/Santé	22,5%
Technologie	16,9%
Editeur de logiciels	9,2%
Electronique	7,5%
Equipementier	7,5%
Infrastructure	6,5%
Distribution spécialisée	3,0%
Chimie de spécialité	1,9%
Total	99,4%

Répartition par pays au 30 décembre 2016

France	27,6%
Allemagne	24,3%
Suède	11,2%
Belgique	8,5 %
Italie	8,1%
Suisse	7,0%
Espagne	6,0%
Pays-Bas	4,6%
Finlande	2,1%
Total	99,4%

Répartition par devise au 30 décembre 2016

EUR	88,2%
SEK	11,2%
Total	99,4%

Une gestion concentrée, reflet de nos convictions

A fin décembre 2016, Quadrige Europe se compose de 36 positions, les cinq plus importantes représentent 33,24% de l'actif du Fonds. La concentration du Fonds reste une constante de notre gestion, articulée autour de nos meilleures idées.

Top 5 des investissements au 30 décembre 2016

GFT Technologies	7,06%
Agta Record	7,00%
Guerbet	6,54%
CFE	6,48%
Fagerhult	6,16%
Total	33,24%

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Commission de mouvement *(non auditée par le commissaire aux comptes)*

Néant.

Modalités de mise à disposition des investisseurs des différents documents et rapports relatifs à la politique de vote de la société de gestion et à sa mise en œuvre.

Le document "politique de vote", le rapport de la société de gestion rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote des Opc qu'elle gère et l'information relative au vote sur chaque résolution peuvent, en application des articles 322-75, 322-76 et 322-77 du Règlement Général de l'AMF être consultés, soit sur le site internet de la société de gestion, soit à son siège social (sur simple demande).

Procédure de choix des intermédiaires

INOCAP a retenu une approche multicritères pour sélectionner les intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse. Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs et dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques que d'instruments. Les critères d'analyse portent notamment sur la disponibilité et la pro-activité des interlocuteurs, leur capacité à organiser des rencontres avec les sociétés, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres ainsi que les coûts d'intermédiation.

Risque global de l'Opc

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'opc : La méthode retenue est celle de l'engagement.

Critères ESG

Conformément à l'article D. 533-16-1 du code monétaire et financier, les souscripteurs sont informés que l'OPC ne prend pas simultanément en compte dans sa politique d'investissement des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Techniques de gestion efficace de portefeuille

L'OPC n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 décembre 2016.

comptes annuels

BILANactif

30.12.2016

-

Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	4 674 503,13	-
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	4 674 503,13	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	64 082,70	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	64 082,70	-
Comptes financiers	59 476,04	-
Liquidités	59 476,04	-
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	4 798 061,87	-

BILAN passif

30.12.2016

-

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	4 242 245,38	-
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	595 382,03	-
• Résultat de l'exercice	-133 424,93	-
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	4 704 202,48	-
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	93 859,39	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	93 859,39	-
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	4 798 061,87	-

HORS-bilan

30.12.2016

-

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

30.12.2016

-

Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	18 618,08	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	18 618,08	-
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-5,16	-
• Autres charges financières	-74,07	-
Total (II)	-79,23	-
Résultat sur opérations financières (I - II)	18 538,85	-
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-74 393,44	-
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-55 854,59	-
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-77 570,34	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-133 424,93	-

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Information : Cet exercice présente une durée exceptionnelle de 12 mois.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

A/ Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation :

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché règlementé sont évalués au prix de marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers sont valorisés au dernier cours connu.
- Les actions et obligations faisant l'objet de couverture ou d'arbitrage par des positions sur les marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour.
- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Cependant, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité du Fonds sont évalués au cours de change du jour. Source : fixing BCE.

En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Les instruments financiers non négociés sur un marché règlementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de Gestion à leur valeur probable de négociation. En cas d'absence de cotation le jour de l'évaluation ou d'une cotation non réaliste, les instruments financiers sont évalués à leur valeur probable de négociation. Les évaluations et leurs justifications sont placées sous la responsabilité de la Société de Gestion et sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Méthode de comptabilisation

Mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des dépôts et instruments financiers à revenu fixe : coupon encaissé.

Mode d'enregistrement des frais d'acquisition et de cession des instruments financiers : frais inclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs.

Elles sont facturées à l'OPC,

- des commissions de mouvements facturées à l'OPC,
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres.

Pour plus d'informations sur les commissions effectivement facturées à l'OPC, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux Barème Parts C
Frais de gestion (société de gestion, CAC, dépositaire, évaluateur, distribution, avocats)	Actif net	2,40% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non Significatif
Commissions de mouvements maximum perçues par la Société de Gestion	Prèlevement sur chaque transaction	Néant
Commissions de mouvements maximum perçues par le dépositaire	Prèlevement sur chaque transaction	de 0€ à 42€ TTC
Commission de surperformance	Actif net	15% de la performance au-delà de 7% par année calendaire dans le respect du principe du "high water mark" xposé ci-après, à compter de la date de 1ère valorisation de la part. Elle sera acquise à la société de gestion pour la 1ère fois le 31/12/2016

Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du Fonds.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et le seuil de référence, sur l'exercice. La commission de surperformance est mise en place à compter de la date de 1ère valorisation de la part C.

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance du FCP est supérieure à 7%, la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du FCP et le seuil de référence,
- si, sur l'exercice, la performance du FCP est inférieure à 7% de référence, la part variable sera nulle,
- si, au cours de l'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice est supérieure au seuil de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative,
- dans le cas d'une sous performance du FCP par rapport au seuil de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures,

- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice (dernière valeur liquidative de décembre), que si, à la clôture de cet exercice, la valeur liquidative est strictement supérieure à la dernière valeur liquidative ayant donné lieu à la perception d'une commission de surperformance (principe du high water mark),
- en cas de rachat, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

Devise de comptabilité

La comptabilité de l'Opc est effectuée en Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation du résultat ainsi que les plus ou moins values nettes.

2 évolutionactif net

30.12.2016

-

Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	-	-
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	4 405 103,84	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-67 669,31	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	267 883,93	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-41 104,07	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-3 688,00	-
Différences de change	6 248,57	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	193 282,11	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	193 282,11	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-55 854,59	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	4 704 202,48	-

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Billets de Trésorerie	-	-
Certificats de dépôt	-	-
BMTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	59 476,04
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	59 476,04	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	SEK	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	526 660,56	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	64 082,70
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes à règlements différés	64 082,70
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	93 859,39
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	51 705,82
Achats à règlements différés	38 465,57
Autres dettes	3 688,00
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	38 652,942	4 405 103,84	660,001	67 669,31
Commission de souscription / rachat		2 304,28		-
Rétrocessions		2 304,28		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	1,76
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	48 228,17
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	30.12.2016	-
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-133 424,93	-
Total	<u>-133 424,93</u>	<u>-</u>
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-133 424,93	-
Total	<u>-133 424,93</u>	<u>-</u>
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	30.12.2016	-
	EUR	EUR
Affectation des plus et moins-values nettes		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	595 382,03	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	<u>595 382,03</u>	<u>-</u>
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	595 382,03	-
Total	<u>595 382,03</u>	<u>-</u>
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.12.2016	-	-	-	-
Actif net	4 704 202,48	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	37 992,941	-	-	-	-
Valeur liquidative	123,81	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	12,15	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 31 décembre 2015.

4 inventaire au 30.12.2016

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
ES0132105018	ACERINOX SA	PROPRE	11 000,00	138 655,00	EUR	2,95
FR0000076655	ACTIELEC TECHNOLOGIES	PROPRE	238,00	1 796,90	EUR	0,04
DE0005103006	ADVA AG OPTICAL NETWORKING	PROPRE	18 050,00	139 309,90	EUR	2,96
CH0008853209	AGTA RECORD	PROPRE	5 500,00	329 505,00	EUR	7,00
BE0003790079	BARCO	PROPRE	1 237,00	99 009,48	EUR	2,10
BE0003883031	COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE	PROPRE	2 948,00	304 970,60	EUR	6,48
DE0005470306	CTS EVENTIM AKT	PROPRE	3 185,00	95 390,75	EUR	2,03
IT0004053440	DATALOGIC	PROPRE	12 310,00	230 073,90	EUR	4,89
FR0010099515	ECA SA	PROPRE	4 337,00	98 970,34	EUR	2,10
FR0004110310	ESI GROUP	PROPRE	60,00	2 711,40	EUR	0,06
FR0000035818	ESKER	PROPRE	36,00	1 612,80	EUR	0,03
FR0004527638	EXEL INDUSTRIES	PROPRE	332,00	25 348,20	EUR	0,54
SE0005935558	FAGERHULT AB	PROPRE	11 850,00	289 659,77	SEK	6,16
FR0011665280	FIGEAC AERO	PROPRE	9 408,00	203 212,80	EUR	4,32
DE0005785802	FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO	PROPRE	2 740,00	220 433,00	EUR	4,69
DE000A0LD6E6	GERRESHEIMER AG	PROPRE	41,00	2 895,42	EUR	0,06
DE0005800601	GFT TECHNOLOGIES SE	PROPRE	16 201,00	332 039,50	EUR	7,06
ES0171996087	GRIFOLS SA	PROPRE	7 500,00	141 600,00	EUR	3,01
FR0000032526	GUERBET	PROPRE	4 324,00	307 825,56	EUR	6,54
FR0000125346	INGENICO GROUP SA	PROPRE	470,00	35 658,90	EUR	0,76
FR0000033904	JACQUET METAL SERVICE	PROPRE	161,00	3 189,41	EUR	0,07
NL0000852531	KENDRION	PROPRE	8 000,00	214 000,00	EUR	4,55
FR0000050353	LISI	PROPRE	2 154,00	66 020,10	EUR	1,40
BE0165385973	MELEXIS	PROPRE	15,00	954,75	EUR	0,02
FR0000039620	MERSEN	PROPRE	2 478,00	50 352,96	EUR	1,07

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0010353888	MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	PROPRE	2 117,00	80 446,00	EUR	1,71
DE000A0D6554	NORDEX	PROPRE	8 240,00	168 013,60	EUR	3,57
FR0004038263	PARROT	PROPRE	8 672,00	90 015,36	EUR	1,91
FR0000053514	PCAS	PROPRE	6 230,00	87 344,60	EUR	1,86
IT0003124663	PRIMA INDUSTRIE SPA	PROPRE	9 470,00	149 815,40	EUR	3,18
DE0007030009	RHEINMETALL AG	PROPRE	2 928,00	187 099,20	EUR	3,98
FR0000074122	SII	PROPRE	4 535,00	87 162,70	EUR	1,85
FR0010282822	STORE ELECTRONIC SYSTEMS	PROPRE	179,00	4 879,54	EUR	0,10
FI0009900682	VAISALA OY A	PROPRE	2 855,00	96 213,50	EUR	2,05
FR0000031577	VIRBAC SA	PROPRE	905,00	151 316,00	EUR	3,22
SE0000816043	VITROLIFE	PROPRE	5 850,00	237 000,79	SEK	5,04
Total Action				4 674 503,13		99,37
Total Valeurs mobilières				4 674 503,13		99,37
Liquidités						
AUTRES						
	FRAIS DÉPO SUR TRANS	PROPRE	0,00	-3 688,00	EUR	-0,08
Total AUTRES				-3 688,00		-0,08
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	0,00	-38 465,57	EUR	-0,82
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	59 476,04	EUR	1,26
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	0,00	64 082,70	EUR	1,36
Total BANQUE OU ATTENTE				85 093,17		1,81
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-3 477,65	EUR	-0,07
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	0,00	-47 933,45	EUR	-1,02
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	0,00	-294,72	EUR	-0,01
Total FRAIS DE GESTION				-51 705,82		-1,10
Total Liquidités				29 699,35		0,63
Total QUADRIGE EUROPE				4 704 202,48		100,00